

tenue sous la présidence de Madame Pouget, assisté(e)
de Madame Duroux et Madame Bossuet, Conseillères
En présence de Madame Guilbert, Rapporteure publique
Monsieur DeThillot, Greffier

10 heures 00

01)	DOSSIER N° 2500307	RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux
Titre de l'affaire	DEFERE - Annulation du sous-traité d'exploitation de l'établissement balnéaire F, lot 7 de la plage artificielle des Sablette, signé entre la commune de Menton et le représentant légal de la SAS Calabro Beach Club le 23/03/2024.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Défendeur	COMMUNE DE MENTON	Maître DE PREMARE Aude
	SAS CALABRO BEACH CLUB	RICHARD ET ASSOCIES
02)	DOSSIER N° 2500318	RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux
Titre de l'affaire	DEFERE-Annulation du sous-traité d'exploitation de l'établissement balnéaire G, lot 8, de la plage artificielle des Sablettes, signé entre la commune de Menton et le représentant légal de la SAS CAESAR PLAGE le 23/05/2024.	
Nom des parties	Représentants des parties	
Demandeur	PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES	PREFET
Défendeur	COMMUNE DE MENTON	Maître DE PREMARE Aude
	SAS CAESAR PLAGE	RICHARD ET ASSOCIES

10 heures 00

03) DOSSIER N° 2500312 RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire DEFERE - Annulation du sous-traité de l'établissement balnéaire C, lot 3, de la plage artificielle des Sablettes, signé entre la commune de Menton et le représentant légal de la SARL LA PERGOLA le 23/05/2024.

Nom des parties

Demandeur PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

Défendeur COMMUNE DE MENTON

SARL LA PERGOLA

Représentants des parties

PREFET

Maître DE PREMARE Aude

Maître BOURGUET-MAURICE Frédéric

Maître PALOUX Louis-Jérôme (Cour)

04) DOSSIER N° 2500314 RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire DEFERE - Annulation du sous-traité d'exploitation de l'établissement balnéaire D, relatif au lot 4 de la plage artificielle des Sablettes, signé entre la commune de Menton et le représentant légal de la SARL LA TRAVERSE le 23/05/2024.

Nom des parties

Demandeur PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES

Défendeur COMMUNE DE MENTON

SARL LA TRAVERSE

Représentants des parties

PREFET

Maître DE PREMARE Aude

Maître PALOUX Louis-Jérôme (Cour)

10 heures 00

05)

DOSSIER N° 2500316

RAPPORTEURE: Madame Gladys Duroux

Titre de l'affaire DEFERE - Annulation du sous-traité d'exploitation de l'établissement balnéaire E, relatif aux lots 5 et 6, de la plage artificielle des Sablettes, signé entre la commune de Menton et Monsieur Thibault Martin le 23/05/2024.

Nom des parties

Demandeur PREFECTURE DES ALPES-MARITIMES
Défendeur COMMUNE DE MENTON



Représentants des parties

PREFET
Maître DE PREMARE Aude
SOCIETE D AVOCATS PLENOT-SUARES-ORLANDINI

Arrêté le 01/09/2025

La présidente du Tribunal,

Marianne POUGNOT